

Construire un projet de territoire autour **de la solidarité écologique**

Inscrit dans la législation des parcs nationaux, le concept de solidarité écologique prend également en compte les enjeux socioculturels.



Au cœur de la réforme des parcs nationaux, un concept : la solidarité écologique.

Point central de la loi du 14 avril 2006, il est utilisé pour fonder le périmètre optimal des parcs et pour motiver la décision des communes d'adhérer à la charte. Si ce concept¹ relève de dynamiques et de fonctionnalités écologiques, il touche également à la dimension paysagère, culturelle, sociale et économique. Ces dynamiques dépassent les limites des aires protégées et intègrent les interdépendances écologiques entre territoires, nécessaires à la conservation de la biodiversité, des ressources naturelles, des services qu'elles rendent, et des usages associés.

À ce titre, la solidarité écologique peut servir de support à la constitution d'un projet de territoire. Il est alors essentiel de comprendre les fondements de ce concept qui se conjugue autour de six critères.

1. Voir « Des mots pour le dire », *Espaces naturels*, n°30, avril 2010.

Les trois premiers critères se focalisent sur l'organisation spatiale des composantes d'un territoire.

1. LA FONCTIONNALITÉ ET L'INTÉGRITÉ DE GRANDS ENSEMBLES OU SYSTÈMES.

Un premier regroupement pertinent pour l'examen de la dimension spatiale des enjeux de biodiversité concerne les grands ensembles fonctionnels tels que les bassins versants et les grands paysages (forestiers, mosaïque agro-pastorale...). Il s'applique également à l'identité sociale et culturelle et aux activités intégrées dans le paysage qui concourent à son caractère. Ce type de solidarité écologique renvoie aux notions de fonctions et de services des écosystèmes et à la nécessité de maintenir leur intégrité.

2. LES CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES ET LA COHÉSION TERRITORIALE.

Une deuxième représentation s'articule autour de la nécessité de protéger un habitat continu dont la surface assure le maintien durable des espèces qui y sont inféodées. En termes culturels, ceci se traduit par la cohésion sociale d'un territoire ou l'envie de vivre ensemble, conférant une identité au groupe social. Il s'agit de définir l'étendue et la configuration spatiale de l'habitat d'une espèce, du cadre de vie d'une population, du contexte d'une activité bénéfique pour l'environnement.

3. LA COMPLÉMENTARITÉ DES SITES.

La composition des communautés d'espèces connaît souvent une très forte variabilité spatiale. Il existe ainsi une complémentarité entre sites, chaque site contenant une partie seulement de la diversité rencontrée à des échelles supérieures. En termes culturels, cette complémentarité s'observe à travers le patrimoine ethnographique d'un territoire, ou encore la diversité des terroirs, des cultures, des initiatives locales. Chaque site, avec ses particularités, est représentatif d'une partie des valeurs communes.

Trois autres critères s'articulent autour de la mobilité des organismes.

4. LE DÉPLACEMENT DES INDIVIDUS.

Les déplacements (journaliers ou saisonniers) entre taches d'habitats disjoints sont nécessaires aux besoins vitaux de certaines espèces (reproduction, alimentation, hivernage). La gamme des habitats nécessaires aux organismes pour effectuer leur cycle de vie n'est pas forcément contenue au sein du périmètre d'un espace protégé. D'un point de vue social et culturel, il s'agit de considérer les espaces d'activités interdépendants et reliés par des itinéraires : circuit pastoral saisonnier (flux liés à la transhumance), circuit touristique (flux de fréquentation)...

5. LA DYNAMIQUE DES POPULATIONS.

Pour survivre dans un milieu en évolution, une espèce doit coloniser de nouveaux sites et constituer une nouvelle population. La persistance d'une espèce est ainsi dépendante de l'existence d'un réseau d'habitats et du bon état des connexions entre eux. La solidarité écologique concerne aussi le potentiel du site à valoriser des pratiques ou usages tendant vers un équilibre territorial (répartir la pression de fréquentation touristique, favoriser l'élevage extensif...).

6. LA RÉPONSE AUX CHANGEMENTS.

En cas de changements plus durables (climatiques, usages des terres...), deux réponses des espèces sont possibles : l'adaptation ou la migration. Une sixième représentation de la solidarité écologique consiste en une vision de long terme replaçant le territoire au sein des gradients environnementaux et des transitions écologiques permettant aux espèces de modifier leurs aires de répartition. Par une vision prospective doublée d'un projet de société, il s'agit également d'anticiper les risques naturels, l'évolution des paysages et des activités.

Le mot solidarité a une forte capacité de mobilisation et implique la responsabilité des acteurs locaux.

Son utilisation dans un contexte de conservation de la nature pourrait permettre d'accompagner la prise de conscience et la capacité de chacun d'agir de manière solidaire et responsable. La solidarité écologique permet une nouvelle vision de l'espace et de sa gestion. Elle contribue à donner les bases d'une gestion concertée. Ainsi, elle peut permettre de fonder un projet de territoire. ●

Olivia Delanoë Inea Ingénieurs conseil
delanoel@inea.fr

John Thompson

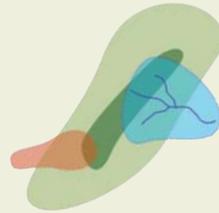
john.thompson@cefe.cnrs.fr

En savoir plus

Application du concept de solidarité écologique dans les parcs nationaux, O. Delanoë (coord.), J. Thompson, R. Mathevet, C. Gil, M. Bonnin, M. Cheylan, Parcs nationaux de France, 2009.

La solidarité écologique en exemples

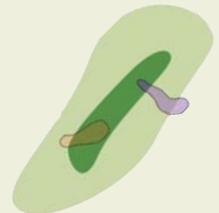
FONCTIONNALITÉ ET INTÉGRITÉ DE GRANDS ENSEMBLES OU SYSTÈMES



Approche écologique Dans le PN Guyane, la solidarité écologique s'exprime par la protection des têtes de bassin versant des fleuves et rivières dans le cœur du parc. Le but étant de garantir la qualité de l'eau et les usages en aval (en bleu sur le schéma). En termes de gestion, cette approche de la solidarité écologique aboutit à la gestion globale et partagée de l'eau.

Approche paysagère, culturelle et sociale Dans le PN Pyrénées, des commissions syndicales emblématiques de l'histoire et des formes d'organisation sociale pyrénéenne gèrent les bois et estives des piémonts aux sommets. Cette organisation dépasse le périmètre du parc (en orange sur le schéma). Elle permet une gestion intégrée des ressources naturelles et des paysages.

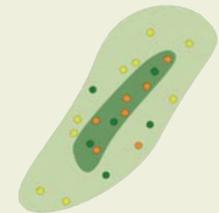
CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES ET COHÉSION TERRITORIALE



Approche écologique Un des enjeux de PN Calanques est de maintenir des herbiers de posidonie dans le cœur du parc et au-delà (en orange sur le schéma) pour garantir la viabilité d'un écosystème pivot du littoral. Ceci suppose de protéger des surfaces d'habitats suffisamment vastes.

Approche paysagère, culturelle et sociale Le PN Écrins s'est associé à quatre grands projets de territoire qui dépassent les limites du parc et visent des synergies à bénéfices mutuels (en violet sur le schéma). Cette démarche participative implique de définir des entités de gestion cohérentes avec les enjeux et projets du territoire.

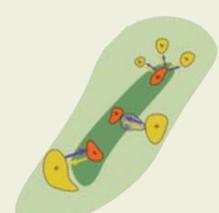
COMPLÉMENTARITÉ DES SITES



Approche écologique Dans le PN Vanoise, 45 espèces de la liste rouge de la flore menacée en France se trouvent réparties dans le cœur et l'aire optimale d'adhésion du parc (en vert et orange sur le schéma). Cette approche conduit à une gestion partagée du patrimoine (co-responsabilité du parc).

Approche paysagère, culturelle et sociale Le PN Cévennes apporte son appui à des pratiques agricoles variées respectueuses de la nature et contribuant à la gestion de sites à enjeux environnementaux (en jaune). Il valorise certaines pratiques respectueuses de l'environnement et gère les pressions ayant un impact négatif sur le patrimoine.

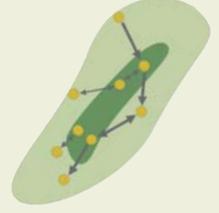
DÉPLACEMENTS DES INDIVIDUS



Approche écologique Dans le PN Guadeloupe, le ouassou (une crevette d'eau douce) pond en altitude, dans le cœur du parc. La larve se développe au-delà, dans la rivière et l'estuaire, puis les jeunes adultes remontent le cours d'eau. Le parc a donc adopté une gestion concertée des différents sites nécessaires à l'accomplissement du cycle de vie d'une espèce, et des espaces de connectivité.

Approche paysagère, culturelle et sociale Dans le PN Mercantour, les troupeaux se déplacent pendant la transhumance, des vallées et zones intermédiaires vers le cœur (estives). La mise en place de plans de gestion globaux (cœur, aire d'adhésion) est un enjeu fort du parc.

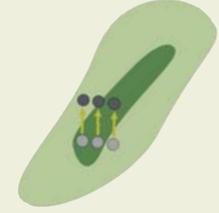
DYNAMIQUE DES POPULATIONS



Approche écologique Dans le PN Pyrénées, l'isard a recolonisé le cœur du parc à partir de deux réserves : Ossau, Pégüère. Des réintroductions ont ensuite favorisé son extension au-delà du cœur. Conservation des habitats potentiels d'espèces et valorisation des capacités du territoire sont des enjeux de gestion importants.

Approche paysagère, culturelle et sociale Certains parcs ont créé des espaces relais pour l'accueil du public. Ceci limite la fréquentation des sites sensibles. En termes de gestion, cette approche aboutit à une maîtrise des flux de fréquentation.

RÉPONSE AUX CHANGEMENTS À LONG TERME



Approche écologique Dans le PN Port-Cros, la girelle-paon est devenue plus commune. Elle était pourtant exceptionnelle avant 1985. Le réchauffement de la mer a provoqué la remontée de poissons plus méridionaux. La gestion des risques naturels ne doit pas être exclue de la gouvernance des parcs.

Approche paysagère, culturelle et sociale Dans certains PN, les paysages évoluent selon les changements environnementaux à long terme et selon l'usage des terres. La gestion du parc doit intégrer un projet de société à long terme, une vision prospective du territoire.

■ Espace géographique référent : aire protégée, cœur de parc, « cœur de nature », commune, pays...
■ Espace associé : territoire environnant une aire protégée, aire optimale d'adhésion des parcs...